

UNE EXPORTATION CACHEE : EXPORT II OU COMMENT LES AUTORITES SUISSES ONT PERMIS LA FRAUDE DOUANIERE DE CIGARETTE DE LA SUISSE VERS L'ITALIE – 1945-1975

Le 5 août 1973, Mario Agnoli, citoyen italien et brigadier de la Guardia di Finanza (douane italienne) est arrêté à Ponte Tresa, sur sol suisse, et détenu au pénitencier de Lugano pendant sept jours. Celui-ci est reconnu coupable d'avoir passé plus de vingt-cinq fois la frontière avec son véhicule dans la même journée dans le but d'y observer les préparatifs des contrebandiers et procéder ensuite à leur arrestation et au séquestre de la marchandise sur sol italien. Deux jours plus tard, le 7 août 1973, Paolo Rivolta, citoyen italien, est arrêté au poste frontière de Fornasette et détenu au pénitencier de Lugano pendant quatre jours. Il est reconnu coupable d'avoir installé, sur son véhicule, un émetteur-récepteur dont se sont servis les agents de douanes italiens pour transmettre, à leurs collègues restés en Italie, des informations sur les opérations de contrebande faites en Suisse. Tous deux sont accusés de contrevenir aux articles 271 et 273 du code pénal qui ont trait aux crimes ou délits contre l'Etat et la défense nationale. Le premier article concerne les actes exécutés sans droits pour un Etat étranger et le second le service de renseignements économiques¹. Le Conseil Fédéral fait appel au Département fédéral de justice et police, au Département fédéral politique et au Département des finances et des douanes pour se prononcer sur l'utilité d'une poursuite judiciaire à l'encontre des deux hommes pour ces délits considérés comme politiques. Selon une lettre de la Direction du droit international public du Département politique à l'Ambassade de Suisse à Rome : «*La démarche à entreprendre à cet effet est assez délicate. Il s'agit notamment d'éviter que cette question n'alourdisse le contentieux italo-suisse. Le mieux serait, à notre avis, d'exposer verbalement la question au Ministère des affaires étrangères, en remettant éventuellement un aide-mémoire*»². Pour sa défense, la douane italienne dénonce une contrebande à large échelle organisée sur territoire suisse et tolérée par les autorités fédérales qui, ne mettant rien en oeuvre pour faire cesser ce trafic, encouragent ainsi la fraude douanière. Du côté suisse, les autorités douanières ne retiennent que la présence de douaniers italiens sur sol suisse et donc le non respect du code pénal et elles continuent à affirmer qu'il n'y a rien d'illégal dans le fait d'exporter des cigarettes si ces exportations sont déclarées à la douane suisse. Au final, malgré la gravité des actes qui leur sont reprochés, Mario Agnoli recevra une interdiction d'entrée sur sol suisse et Paolo Rivolta, un avertissement. Cette procédure qui peut être définie ainsi – «*assurances données du côté italien* (assurances que de tels actes ne se reproduiront plus) - *renonciation à la poursuite du côté suisse*» – a déjà été suivie dans le cas de deux gardes-frontière italiens arrêtés en Suisse en 1958³. Cette affaire qui implique les plus hautes autorités fédérales et indirectement le milieu industriel suscite des interrogations, notamment sur la discrétion dont elle s'entoure, sur les positions défendues par les protagonistes, sur sa conclusion mais aussi sur la définition même de la contrebande.

La délimitation d'une frontière entre deux pays n'a jamais été un facteur prohibitif dans le maintien des échanges commerciaux, culturels ou sociaux. Ce travail porte sur un aspect des échanges qui transitent de la Suisse à l'Italie, sur le passage de cette frontière, surtout sur sa transgression selon des normes et des interdits établis par les autorités en question et plus largement sur la place du licite et de l'illicite au sein de ces gouvernements. Mais plus concrètement, ce travail s'inscrit dans une histoire économique et sociale de la Suisse intégrée dans un système de relations internationales. Il ouvre la perspective de l'étude d'une histoire suisse non plus uniquement en regard d'«*une histoire de la Suisse enfermée dans ses frontières nationales*»⁴ mais bien dans la perspective

¹ Tiré de http://www.admin.ch/ch/f/rs/311_0/, consulté le 09 mars 09.

² E 2001 (E)-01, 1987/78, vol. 632, Lettre de Dumont (*prénom et fonction*) de la Direction du droit international public à l'Ambassadeur (*prénom et nom*) de Suisse à Rome, le 8 février 1974.

³ E 2001 (E)-01, 1987/78, vol. 632, Lettre de Dumont de la Direction du droit international public à l'Ambassadeur de Suisse à Rome, le 8 février 1974.

⁴ JOST, Hans Ulrich « Relations internationales et affaires étrangères après 1945 », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, p.10.

des rapports avec ses voisins et plus spécifiquement sur les échanges commerciaux et financiers qui impliquent «une adaptation permanente de la souveraineté et de la politique intérieure helvétiques aux contraintes extérieures»⁵.

L'historien Dario Gerardi a relevé la valeur des actions, obligations et papiers-valeurs italiens détenus par des personnes ou des sociétés domiciliées en Suisse et a aussi évalué les créances privées sur l'Italie qui «témoignent de l'ampleur du patrimoine suisse en Italie (entreprises, participations, hôtels, etc.)»⁶ pour illustrer ces liens d'interdépendance entre la Suisse et l'Italie à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ces créances – dommages de guerre subis par des Suisses établis en Italie, coupons arriérés liés à des emprunts extérieurs italiens, créances individuelles - se montent à 755 millions de francs suisses. De plus, selon des estimations faites à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, «près du quart des entreprises situées en Italie du Nord sont alors en mains suisses»⁷. Cette période de l'après-guerre, marquée par des négociations en vue d'un remboursement des dettes italiennes, verra se renforcer cette interdépendance, notamment avec l'idée, dès 1947, de transformer ces créances en investissement (construction et industrie du bâtiment) pour produire des recettes qui seront ensuite cédées à la Suisse⁸.

L'historien Martin Kuder met l'accent, pour relever cette interdépendance, sur l'exportation clandestine des capitaux italiens en territoire helvétique dans les années 60-75⁹. Exportation qui a lieu dans deux moments qu'il définit différemment dans le temps. Un premier moment lors d'une importante croissance économique de l'Italie dans les années 50 à 60 puis un deuxième moment, dès l'année 63, où s'établit une instabilité économique et politique. Pour cette année, les exportations illégales de capitaux s'élèvent à environ 500 millions de dollars¹⁰.

De notre côté, c'est un aspect des relations économiques entre la Suisse et l'Italie pour la période de 1945 à 1975 qui fera l'objet de notre travail. Plus précisément sur l'exportation de cigarettes suisses et sur leur importation illégale en Italie. Appelé communément «contrebande», nous nous pencherons sur les termes et modalités de cet échange entre les deux pays mais aussi sur les liens d'interdépendance entre les différentes autorités fédérales et les associations d'intérêts du milieu industriel qui ne sont plus vues comme des entités séparées mais comme les pièces d'un même puzzle constitutif d'une politique commerciale helvétique.

A la fin de la Deuxième guerre mondiale, le trafic de marchandises entre la Suisse et l'Italie continue de satisfaire aux besoins de l'exportation suisse tout comme aux besoins de l'importation italienne. La Suisse, sortie de cette dernière guerre avec un appareil industriel intact et une place financière consolidée, cherche à garder ses débouchés commerciaux pour ses produits suisses en Italie mais aussi à se faire rembourser ses créances. Si cette situation présente un net avantage de pression sur les négociations avec l'Italie, elle ne peut ignorer la perte d'une partie de son good will auprès des grandes puissances, ce qui rend sa position plus fragile. Quant à l'Italie, fortement affaiblie par ce conflit, ayant besoin de capitaux pour l'aider dans sa reconstruction et, comme nous l'avons dit précédemment, liée par des dettes importantes envers la Suisse – dettes qui avoisinent le milliard de francs suisses- elle se trouve en position délicate pour négocier avec la Confédération helvétique. Les Etats-Unis et l'Angleterre joueront un rôle important dans les relations italo-suisse, notamment en mettant un veto définitif aux accords de 1945. Rappelons que les Etats-Unis reprochent à la Suisse d'avoir soutenu l'effort de guerre allemand contre les Alliés et souhaitent qu'eux-mêmes soient prioritaires dans le remboursement des dettes italiennes plutôt que la Suisse¹¹.

⁵ JOST, Hans Ulrich « Relations internationales et affaires étrangères après 1945 », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, p.10.

⁶ GERARDI, Dario, « Le règlement des dettes de guerre italiennes envers la Suisse : quelques considérations (1945-1950) », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, p.54.

⁷ Idem, p.54.

⁸ Idem, p.58.

⁹ KUDER, Martin, « Envoyer l'argent en Suisse : les exportations clandestines de capitaux italiens en Suisse dans les années 60 », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, p.65.

¹⁰ Idem, p.70.

¹¹ GERARDI, Dario, « Le règlement des dettes de guerre italiennes envers la Suisse : quelques considérations (1945-1950) », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, p.57.

Dans tout échange, nous considérons qu'il y a une part, difficilement quantifiable car non officielle, qui tend à se soustraire à des contraintes légales ou commerciales. Cette part qui élude, taxes ou impôts, est ce que nous appellerons «contrebande». La contrebande entre la Suisse et l'Italie n'est pas un fait nouveau à la fin de la guerre. Simplement d'une contrebande, que nous appellerons «de nécessité», elle devient une contrebande commerciale, organisée. C'est-à-dire qu'elle nécessite une infrastructure professionnelle pour être menée à bien : conditionnement, transport, communication tout doit être réglé au plus précis du lieu de prise en charge de la marchandise à son lieu de distribution. Après la fin de la guerre, les produits échangés ne se cantonnent plus uniquement à des produits alimentaires. A titre d'exemple, les produits suisses recherchés en Italie sont la pénicilline, l'or, les articles d'horlogerie (pierres, montres, machines), la saccharine, le tabac et les cigarettes tandis que les produits italiens recherchés en Suisse sont les produits alimentaires comme la viande, le riz ou le beurre, les tissus laine et soie (surtout les bas), la fourrure, la maroquinerie (bottes et souliers), les appareils photographiques, cinématographiques et radiophoniques, les télévisions, les articles de bijouterie, les parfums, les spiritueux, le papier à cigarettes, le bétail, les automobiles ainsi que les motos et cycles et leurs pièces de rechange (comme les pneus). Le changement ne porte donc pas seulement sur la nature des produits qui s'échangent mais surtout sur leur volume. A ce titre, la contrebande de cigarettes prend des proportions inégalées pendant les années 50-70. Ceci est dû à plusieurs facteurs. Premièrement, les industries suisses de cigarettes se mécanisent de manière très rapide et deviennent ainsi de plus en plus performantes ce qui leur assurent un meilleur rendement mais aussi ce qui leur permettent de maintenir des coûts de production plutôt bas (contrairement à l'industrie du cigare dont les coûts de production sont élevés car le travail reste en partie manuel). Deuxièmement, la politique de l'Association suisse des fabricants de cigarettes soutient un prix des cigarettes suisses inférieur comparé aux pays limitrophes, ce qui rend les cigarettes suisses très concurrentielles sur le marché extérieur. Troisièmement, la Suisse a su lier milieux industriels et milieux politiques autour du projet de l'AVS, ce qui assure, tant que ce modèle n'est pas remis en question, une viabilité de l'industrie de la cigarette, sur le très long terme. Ces trois arguments conjugués avec une stabilité du franc suisse, une confiance portée au marché suisse et des taxes plus faibles que ses voisins ont contribué à la prospérité du commerce de cigarettes (*références...*).

Cette contrebande qui a pour cadre principal les vallées frontalières du Tessin se pratique aussi dans les vallées grisonnes et valaisannes mais de manière un peu différente car la géographie physique influence directement le transport de la marchandise d'une vallée à une autre. Là où les voies de communication sont développées, le trafic se fait par train ou par voiture ; là où il n'y a que pâturage et rochers, le trafic se fait à dos d'hommes. Toutes autorités douanières veillent principalement à ce que la marchandise importée d'un pays tiers soit déclarée et s'assurent que les droits de douane à l'entrée soient réglés. Dans le cas qui nous intéresse, les cigarettes fabriquées en Suisse et destinées à l'étranger sont déclarées aux bureaux de douane compétents avant de transiter par la montagne ou par d'autres voies que la voie douanière - qui est définie par un règlement - afin de se soustraire aux droits d'entrée de la douane italienne. Du côté suisse, il n'y a donc, officiellement, pas de contrebande. Ce mot est uniquement utilisé pour définir des marchandises qui sortent de Suisse sans déclaration à l'exportation ou pour définir des marchandises qui sont entrées sur territoire suisse sans avoir été déclarée à l'importation et donc sans avoir payé les droits de douane correspondants. Le fait de dédouaner, c'est-à-dire de déclarer, les cigarettes à la frontière suisse et de les faire entrer sans déclaration de douane en Italie est clairement défini, dans un document de la Direction générale des douanes daté du 12 septembre 1963, comme une exportation de type II, dit Export II. Cette exportation fait partie d'une typologie déclinée en trois modèles et concerne uniquement les cigarettes et le café : une exportation commerciale suivie d'une importation régulière qui donne droit au remboursement, appelé « drawback », des droits de douanes sur les tabacs bruts et de la taxe de fabrication. Une exportation non suivie d'une importation régulière dans un autre pays, dite « exportation II » et une exportation dans le trafic de frontière ou touristique¹², ces deux dernières ne donnant droit à aucun remboursement¹³. Un quatrième modèle s'ajoute au premier dans un PV de la commission du tabac en 1967 mentionné sous le nom d'Export III et qui consiste en une exportation

¹² Le trafic touristique permet d'exporter du tabac et des cigarettes en quantités n'excédant pas 5kg, emballage compris, par personne et par passage et ne nécessitant aucune déclaration d'exportation. E 6356 (G), 2000/333, vol. 4, lettre non signée au Commandant du Corps (pas nommé), datée du 29 novembre 1967.

¹³ AFB, E 6351 (G), 1999/117, vol. 46, document de la Direction générale des douanes daté du 12 septembre 1963, intitulé « Quelques données sur l'industrie suisse des cigarettes et son régime fiscal », 10p., non signé.

sans déclaration et lors de laquelle la marchandise passe la frontière de manière cachée¹⁴ ! Nous pouvons être surpris de cette dernière exportation qui est de la « pure » contrebande mais néanmoins définie par un organe officiel comme une exportation de type III.

Tiré du document cité précédemment, le volume de ces exportations est exprimé dans le tableau suivant en milliards de cigarettes :

Année	Exportation commerciale avec drawback	Export II	Trafic touristique + frontière	Exportation totale	Marché national	Production totale	Rendement fiscal exprimé en millions de francs suisses
1950	0.4	0.8	0.2	1.4	5.3	6.7	100.9
1955	0.8	0.8	0.2	1.8	6.5	8.3	121.6
1960	0.4	0.6	0.3	1.3	9.6	10.9	171.2
1961	0.3	0.8	0.4	1.5	10.7	12.2	185.4
1962	0.4	1.0	0.4	1.8	11.6	13.4	215.1
*1965	0.8	2.8 + Export III (estimé) 2.1				19.0	
*1966						15.6	

La deuxième exportation nous semble la plus intéressante à étudier car elle nous permet de nous interroger sur l'établissement d'un système qui autorise la fraude douanière en accord avec les autorités suisses et sur les liens entre ces différentes autorités et le milieu industriel de la cigarette.

Au travers des archives fédérales de la Direction générale des douanes, de la Division du commerce du Département de l'économie publique, du Département politique fédéral et de La Légation suisse à Rome, nous chercherons à savoir comment cette «exportation II» a été effective, quelles ont été ses conséquences et comment elle s'inscrit dans une continuité politique commerciale suisse, à savoir le maintien de ses canaux d'exportation «aux yeux et à la barbe» de son voisin italien. Un thème qui n'est pas sans nous rappeler l'aide accordée par l'UBS aux citoyens américains pour échapper au fisc...

* E 6351 (G), 1999/117, vol.46, PV daté du 26 janvier 1967 sur « Die Verhandlungen der Nationalrätlichen Kommission zur Beratung des Bundesgesetz über die Tabakbesteuerung ». Il y est entre autre précisé que les revenus d'Export II et III ont rapporté à l'AVS des revenus pour 1965 de 90 millions de francs et pour l'année 1966 de 81 millions.

Difficultés

- De trouver des statistiques concernant les volumes de cigarettes exportées en «Export II» mais aussi de trouver les statistiques concernant les volumes de cigarettes importées en Italie afin de pouvoir estimer le nombre de cigarettes suisses entrant illégalement en Italie. Un exemple à ce jour.
- De marquer le début et la fin d'Export II. Comme c'est un arrangement illégal, quelles pistes suivre?
- De procéder à des calculs afin de traduire les montants en francs suisses d'avant en francs suisses d'aujourd'hui. Quelles références prendre? Comment mettre en valeur les chiffres trouvés, quelle est la meilleure comparaison?
- D'interpréter certains tableaux trouvés dans les archives qui ne prennent pas en compte les mêmes volumes, les mêmes années....

¹⁴ E 6351 (G), 1999/117, vol.46, PV daté du 26 janvier 1967 sur « Die Verhandlungen der Nationalrätlichen Kommission zur Beratung des Bundesgesetz über die Tabakbesteuerung ».

- D'accéder, pour l'instant, aux archives de l'Association Suisse des Fabricants de Cigarettes ainsi qu'aux archives de la douane à Martigny.
- De trouver les prix des cigarettes suisses vendues sur le marché italien et le prix des cigarettes italiennes pour la période donnée.
- De construire un récit qui soit cohérent sur la période donnée.

PLAN

1. Introduction
 - 1.1 Place du sujet dans l'histoire économique et l'histoire suisse
 - 1.2 Problématique
 - 1.3 Sources et méthodologie

2. Mise en mots : contrebande, exportation illégale, fraude douanière... : quel terme pour quel point de vue, pour quelle position ?

3. « Qui dit proche, dit en tension », quid des relations italo-suisse entre 1945 et 1975
 - 3.1 Des liens de dépendance : investissements suisses en Italie et capitaux italiens en Suisse

4. Un marché en expansion : l'industrie de la cigarette dès 1945
 - 4.1 Les sept plus grands fabricants suisses de cigarettes et leurs relais publics
 - 4.2 Mécanisation et expansion : le bond en avant de l'industrie de la cigarette par rapport à l'industrie du cigare
 - 4.2.1 Le poids de l'introduction de l'AVS dans cette expansion
 - 4.3 Envol des exportations de cigarettes entre la Suisse et l'Italie entre 1945 et 1975 : chiffres et volumes
 - 4.4 Prix des cigarettes suisses sur le marché européen : des avantages concurrentiels liés à la fiscalité et au maintien de prix bas

6. Garder le flux des exportations et s'ouvrir des marchés
 - 6.1 Export II, une exportation « cachée »
 - 6.1.1 Une exportation parmi d'autres : définition
 - 6.1.2 Export II dans les archives, confusions dans la recherche
 - 6.1.3 Un outil pour les industries suisses à l'exportation en accord avec les autorités suisses
 - 6.2 De la fabrique à la frontière italo-suisse, organisation de cette exportation : L'exemple entre le Valais et le Val d'Aoste
 - 6.3 Des exportations qui créent des incidents diplomatiques : étude de deux cas

7. Conclusion

BIBLIOGRAPHIE

Sources

AFB - Archives fédérales Berne

- E 6351 (F) Oberzolldirektion. Zentralregistratur, 1921-1962, Akzession 1000/1044, volume 501
E 6351 (F) Oberzolldirektion. Zentralregistratur, 1923-1961, Akzession 1000/1046, volume 6
E 6351 (F) Oberzolldirektion. Zentralregistratur, 1921-2000, Akzession 1970/318, volume 23
E 6351 (F) Oberzolldirektion. Zentralregistratur, 1925-1967, Akzession 1000/1047, volume 18, 20, 21
E 6351 (F) Oberzolldirektion. Zentralregistratur, 1921-1977, Akzession 1967/89, volume 30
E 6351 (G) Oberzolldirektion. Zentralregistratur, 1964-1979, Akzession 1985/169, volume 18

E 6351 (G) Eidg.Zollverwaltung, 1885-1980, Akzession 1999/117, volume 23, 31 ou 32 ?, 46, 55, 61. Entièrement sur le tabac
E 6351 (G) Eidg.Zollverwaltung, 1923-1969, Akzession 1999/120, volume 1
-

- E 6356 (F) Administration fédérale des douanes, Direction d'arrondissement de Genève, 1765-1983, Akzession 2000/330, volume 3, 7, 13, 29

E 6356 (G) Administration fédérale des douanes. Direction d'arrondissement de Genève, 1964-1972, Akzession 2000/333, volume 4
-

- E 2001 (E) EPD Abteilung (= service) für politische Angelegenheiten (= affaires), 1961-1976, volumes 9, 10
E 2001 (E) EPD, Abteilung für politische Angelegenheiten 1946-1948, Akzession 1000/1571-1580, volumes 18, 190
E 2001 (E) EPD, Abteilung für politische Angelegenheiten 1946-1948, Akzession 1967/113, volumes 7, 11
E 2001 (E) EPD, Abteilung für politische Angelegenheiten, 1927-1974, Akzession 1976/17, volume 499
E 2001 (E) EPD, Abteilung für politische Angelegenheiten 1946-1948, Akzession 1982/58 volume 406
-

- E 2001(E)-01 EDA, Politische Direktion und Direktion für Völkerrecht (= droit international public) 1928-1975, Akzession 1982/58, volume 406
E 2001(E)-01 EDA, Politische Direktion und Direktion für Völkerrecht, 1940-1975, Akzession 1987/78, volume 632
E 2001 (E) -01 EDA, Politische Direktion und Direktion für Völkerrecht, 1973-1975, Akzession 1987/78, volume 22
-

- E 2200.19 Légation suisse à Rome, 1941-1952, Akzession 1000/1726, volume 7
E 2200.19 Légation suisse à Rome, 1947-1948, Akzession 1000/1727, volume 1
E 2200.19 Légation suisse à Rome, 1953-1955, Akzession 1969/46, volume
E 2200.19 Légation suisse à Rome, 1956-1958, Akzession 1970/334, volume
E 2200.19 Légation suisse à Rome, 1959-1961, Akzession 1972/16, volume
-

- E 7001 (B) Generalsekretariat Eidg.Volkswirtschaftsdepartement, 1930-1957, Akzession -/1, volume 369
-

E 7110 Handelsabteilung, 1936-1957, Akzession 1967/32, volume 1236
E 7110 Handelsabteilung, 1917-1979, Akzession 1967/32, volumes 7, 43, 81, 113, 142, 313, 417, 1245, 1274,

E 7110-01 EVD, Handelsabteilung (= division du commerce), 1943-1946, Akzession 1973/134, volume 3

E 7111 (A) EVD, Handelsabteilung, 1947-1954, Akzession 1000/1067, volume 49

E 7111 (B) EVD, Handelsabteilung, Sekretariat, 1948-1962, Akzession 1972/168, volume 161, 167

E 7120 (A) Bundesamt für Aussenwirtschaft. Abteilung für Ein-und Ausfuhr (Teil Registratur), 1941-1977, Akzession 1984/87, volume 13, 17

Sources imprimées

BURRUS, Léon, *Le rôle du tabac en Suisse au XXe siècle*, publié par la SOTA Société coopérative pour l'achat du tabac indigène, 1972, 72 p.

Manufacture de tabacs et cigarettes, F.-J.Burrus & Cie, Boncourt(Textes de Léon Savary et de Maurice Zermatten), Genève : Impr. Roto-Sadag, 1950, 29 p.

Documents diplomatiques suisses, Zürich : Chronos Verlag, vol. 16 (1997), 17 (1999), 18 (2001), 19 (2003), 20 (2004), 21 (2007).

Recueil systématique du droit fédéral

Loi fédérale sur l'imposition du tabac 641.31

Loi fédérale sur les douanes 631.0

Loi fédérale sur le tarif des douanes 632.10

Code pénal 311.0

Accord commercial entre la Suisse et l'Italie 0.946.294.542

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/rs.html>

Archives BAT - Guildford depository

Le dépôt Guildford est situé près de Londres et abrite environ 6-7 millions de pages provenant de documents internes à l'entreprise BAT et à ses entreprises parentes. Ces archives sont le résultat de litiges entre plusieurs compagnies du tabac et l'Etat du Minnesota ainsi que le Minnesota Blue Cross Blue Shield (ONG active dans le domaine de la santé). Ce fond est géré par BAT.

<http://bat.library.ucsf.edu/>

Littérature secondaire

Relations internationales

BAIROCH, Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles », in BAIROCH, Paul, KÖRNER, Martin (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale (15^e-20^e siècles)*, Zürich : Chronos Verlag, 1990 pp. 103-143.

BAUER, Gérard F., "Les origines de la coopération économique de l'Europe et la Suisse. Ou les débuts du multilatéralisme économique européen (1947-1948)", in PROBST Raymond, *Einblick in die schweizerische Aussenpolitik*, Neue Zürcher Zeitung, Zürich, 1984 (pages).

BULLIARD Pascal, "Les relations économiques entre la Suisse et l'Europe orientale au sortir de la Deuxième Guerre mondiale", in *Etudes et Sources*, no 21, 1995, pp. 93-143.

DIRLEWANGER, Dominique, GUEX, Sébastien, PORDENONE, Gian-Franco, *La politique commerciale de la Suisse 1945-1966*, rapport de synthèse dans le cadre du PNR, « Politique extérieure de la Suisse », NFP 42 avril 2000, 27 p.

!!! GRAF Christoph, MAURER Peter, "Die Schweiz und der kalte Krieg 1945-1950", in *Etudes et sources*, no 11, Berne : Archives fédérales suisses, 1985, pp. 5-82.

JOST, Hans Ulrich « Relations internationales et affaires étrangères après 1945 », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, pp. 7-13.

KREIS, Georg, "Erste Blicke auf die schweizerische Aussenpolitik nach 1945", in *Itinera*, fasc. 18, Basel : Schwabe, 1996, pp. 5-17.

LINKE Manfred, "Zwischen Bilateralismus und Multilateralismus: Die schweizerische Aussenpolitik 1944-1950", in *Itinera*, fasc. 18, 1996, pp. 60-67.

PERRENOUD, Marc, "La diplomatie et l'insertion de la Suisse dans les nouvelles relations économiques internationales (1943-1950)", in *Itinera*, fasc.18, Bâle : Société générale Suisse d'Histoire, 1996, pp. 130-145.

Les relations italo-suisse

GERARDI, Dario, « Le règlement des dettes de guerre italiennes envers la Suisse : quelques considérations (1945-1950) », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, pp. 51-64.

GERARDI, Dario, *La Suisse et l'Italie, 1923-1950 : commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel : Alphil, 2007, (pages).

KUDER, Martin, « Envoyer l'argent en Suisse : les exportations clandestines de capitaux italiens en Suisse dans les années 60 », in JOST, Hans Ulrich, CENI, Monique, LEIMBGRUBER, Matthieu, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne : Editions Antipodes, 2006, pp. 65-73.

Exportations suisses

BAIROCH, Paul, « Le volume des exportations de la Suisse, de 1851 à 1975 », in *Revue suisse d'histoire*, no 28, 1978, pp. 29-50.

RITZMANN-BLICKENSTORFER Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zürich : Chronos Verlag, 1996.

VEYRASSAT, Béatrice, « La Suisse sur les marchés du monde. Exportations globales et répartition géographiques au XIXe siècle. Essai de reconstitution », in BAIROCH, Paul, KÖRNER, Martin (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale (15^e-20^e siècles)*, Zürich : Chronos Verlag, 1990 pp. 287-316.

Contrebande

BAZZOCCO, Adriano, « Fughe, traffici, intrighi alla frontiera.... », in *Revue suisse d'histoire*, vol 52, 2002, pp. 194-211.

BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* », Genève : Librairie Droz, 2006, pp. 9-35.

CHAUVEAU, Sophie, « Contrefaçons et fraudes sur les médicaments (XIXe-XXe siècles), in BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* », Genève : Librairie Droz, 2006, pp. 711-728.

COLLIN, J., LEGRESLEY, E., MACKENZIE, R., LAWRENCE, S. , LEE, K., « Complicity in contraband : British American Tobacco and cigarette smuggling in Asia », in *Tobacco Control*, no 13, 2004, pp. 104-111.

« Contrebande, le temps des trafiquants », in *Croissance, le monde en développement*, no 387, nov. 1995, pp. 30-41.

COMIN, Francisco, « Contrebande et fraude fiscale dans l'Espagne du XIXe siècle », in BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* », Genève : Librairie Droz, 2006, pp.143-163.

COSTA, Christel, *L'odeur du café, le poids du tabac : la contrebande à la frontière suisse et italienne dans la vallée du Poschiavo (GR) : 1948-1975*, mémoire de licence d'histoire générale, faculté des Lettres, Université de Genève, sous la direction de M. Cerutti, 2005, 144 p.

CROUZET, François, « La contrebande entre la France et les îles britanniques au XVIIIe siècle », in BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* », Genève : Librairie Droz, 2006, pp.10-59.

DEMIER, Francis, « Les cotonniers français et la contrebande sous la restauration », in BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* », Genève : Librairie Droz, 2006, pp. 105-124.

Illegal pathways to illegal profits. The big cigarette companies and international smuggling, Campaign for tobacco-free kids, University of California, 2003, 42 p.

JOOSSENS, Luk, CHALOUPKA, Frank J. *et alii*, « Issues in the smuggling of tobacco products », in JHA, Prabhat et CHALOUPKA, Frank (éd.), *Tobacco control in developing countries*, Oxford : Oxford University Press, 2000, pp. 393-406.

JOOSSENS, Luk, RAW, Martin, « Cigarette smuggling in Europe : who really benefits ? », in *Tobacco Control*, 1998, no 7, pp. 66-71.

MARNOT, Bruno, « Le rejet des ports francs et la peur de la fraude en France (au tournant du XXe siècle) », in BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* », Genève : Librairie Droz, 2006, pp. 165-181.

MERRIMAN, David, YUREKLI, Ayda *et alii*, « How big is the worldwide cigarette-smuggling problem », in JHA, Prabhat et CHALOUPKA, Frank (éd.), *Tobacco control in developing countries*, Oxford : Oxford University Press, 2000, pp. 365-392.

NASH, Robert C., « The English and Scottish tobacco trades in the seventeenth and eighteenth centuries : legal and illegal trade », in *The Economic History Review*, New Series, vol. 35, no 3, 1982, pp. 354-372.

PERISSERE, Michèle, « La mémoire de la lutte contre la contrebande et la contrefaçon au Musée national des Douanes », in BEAUR, Gérard, BONIN, Hubert, CERMERCIN, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Librairie Droz, 2006, pp. 739-745.

POLLI, Marco, *Zollpolitik und illegaler Handel : Schmuggel im Tessin 1868-1894 : soziale, wirtschaftliche und zwischenstaatliche Aspekte*, Zürich : Chronos Verlag, 1989 (pages).

THURSBY, Marie, JENSEN, Richard, THURSBY, Jerry, « Smuggling, camouflage and Market structure », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 106, no3, 1991, pp. 789-814.

VAN DUYNE, P.C., « Organizing smuggling and policy making, ending up in smoke », in *Crime, Law & Social Change*, no 39, 2003, pp. 285-317.

Tabac et cigarettes

BOURQUI, Paul, *Le tabac indigène*, Zollikofen : Centrale des moyens d'enseignement agricole, 1972.

CHUARD, Jean-Pierre, *Le 250^{ème} anniversaire de la culture du tabac en pays romand : 1719-1969*, publié par la SOTA Société coopérative pour l'achat du tabac indigène, 1972, 73 p.

JAEGGI, Emil, *Die schweizerische zigarettenindustrie Untersuchung und Darstellung, unter besond. Berücks. der Zeit zwischen 1945-1965*, Diss. Wirtschaftswiss. Zürich : Juris Druck+Verlag, 1968 (pages)

LEE, Chung-Yol, GLANTZ, Stanton A., « The tobacco industry's successful efforts to control tobacco policy making in Switzerland », sur eScholarship Repository, University of California, <http://repositories.cdlib.org/ctcre/tcpmi/Swiss2001>, 2001, 128 p., consulté en décembre 08.

MACKAY, Judith, ERIKSEN, Michael P., *The tobacco atlas*, World Health Organization, 2002, 128 p.

GOODMAN, Jordan, *Tobacco in History : the culture of dependence*, London and New York : Routledge, 2004, pp. 216-238.

PIGNAT, Raoul, *Le tabac dans la vallée du Rhône (Valais) de 1700-1981*, Collab. Léon Burrus (e.a), Vouvry : Séchoirs à tabacs Vouvry SA, 1981, 147 p.

RENNWALD, Jean-Claude, « Monsieur Gérard ou la saga des Burrus », in *D'autre Part*, automne 1990, pp. 7-11.

SCOTT FREY R., « The international traffic in tobacco », in *Third World Quarterly*, vol. 18, no 2, 1997, pp. 303-319.

Les tendances de l'emploi dans le secteur du tabac : défis et perspectives. Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur l'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac, Organisation internationale du travail et Bureau international du travail, TMETS, Genève, 2003, 94 p., <http://www-ilo-mirror.cornell.edu/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmets03/tmets-r.pdf>, consulté en novembre 2008.

Taxation et cigarettes

CNOSSEN, Sijbren, *Tobacco taxation in the European Union*, CESifo Working Paper no 1718, avril 2006, 16 p.

HAUSER, Gerhard, « Schweizerische Rechts - und Amtshilfe bei Zigarettenschmuggel », in *Aktuelle juristische Praxis*, 11, 2000, pp. 1391-1395.

HUMAIR, Cédric, Développement économique et état central (1815-1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites, Berne : Peter Lang, 2004, pp. 3-67.

MARIA MERKI, Christophe, « Interessen im blauen Dunst. Die Tabaksteuer in der Schweiz » in GUEX, Sébastien, KÖRNER, Martin, TANNER, Jakob (Hg), *Financement de l'Etat et conflit sociaux (14e-20e siècles)*, Zürich : Chronos Verlag, 1994, Société suisse d'histoire économique et sociale, vol. 12, pp. 241-261.

PELLEGIRINI, Luca, « L'assurance vieillesse, survivants et invalidité : ses enjeux financiers entre 1918 et 1925 », in « L'histoire des assurances sociales », in *Etudes et Sources*, no 31, Zürich : Chronos Verlag, 2006, pp. 79-105.

PINGET, Christophe, « La taxation du tabac en Suisse entre économie et santé publique », in *Cahiers de recherches économiques*, mémoire de diplôme no 79, Lausanne : Ecole des HEC/DEEP, avril 1997, 63 p.

Groupe de pression de l'industrie du tabac et politique

FARQUHARSON, Karen, « The international pro- and anti-tobacco advocacy networks : influencing policy transnationally » in *Australian Journal of Public Administration*, vol. 62, pp. 80-92.

SALOOJEE, Yussuf, DAGLI, Elif, « Manœuvres de l'industrie du tabac pour résister aux politiques de santé publique », in *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, Recueil d'articles no 4, 2000, pp. 19-27.

Sites internet

Administration fédérale des douanes : <http://www.ezv.admin.ch/?lang=fr>

Feuille fédérale : <http://www.admin.ch/ch/f/ff/index.html>

Commission européenne, Fiscalité et Union douanière :
http://ec.europa.eu/taxation_customs/customs/policy_issues/customs_strategy/index_fr.htm

Swiss Cigarette : <http://www.swiss-cigarette.ch/F/nous/index.html>

Center for Tobacco Control, Research and Education : <http://repositories.cdlib.org/ctcre/>

British American Tobacco : <http://www.bat.com/>

Philippe Morris International : http://www.philipmorrisinternational.com/CH_fra/pages/fra/

Japan Tobacco International : <http://www.jti.com/>

Hauni : Entreprise qui vend des machines pour la fabrication de cigarettes, pour le tabac et les filtres. Localisée à Hamburg. 629 millions d'Euros de chiffres d'affaires, 3600 employés, 20 lieux dans le monde. Découfflé fait partie de ce groupe. http://www.hauni.com/company_about_us.html

Collection d'emballage de paquets de cigarettes : <http://houel.club.fr/index.htm>